Rapport d'activité du fonds de dotation RE-Connaissance
Exercice clos le 30 septembre 2023

L'exercice précédent, qui avait vu les actifs de la société largement impactés par la situation internationale, a récupéré, dans ce nouvel exercice, une partie des provisions qui avaient été passées, avant de récupérer la totalité de celles-ci lors du prochain exercice.

Notons que le Fonds dégage un résultat financier de 1 231 328,00 € et un résultat courant de 756 683 €.

Par ailleurs, les aides financières octroyées n'ont jamais été aussi importantes depuis la création du Fonds.

Fonctionnement interne du fonds

Il n'y a pas de modification par rapport au fonctionnement constaté lors du précédent exercice.

Rapport du fonds avec les tiers

- Actions de communication menées par le fonds.
  Aucune manifestation n'a été réalisée. La mise en place d'un site Internet n'est pas programmée
- Liste des partenaires du fonds.
  Aucun partenaire à ce jour.
- Actions de prospection de donateurs menée par le fonds.
  Aucune action à ce jour.

Gestion financière

Six éléments importants doivent être mentionnés :

1 – Reprise de provisions
Elle s'élève à 709 815 €.

2 – Usufruit
L'impact de la crise financière passée sur la structure susceptible de distribuer de l'usufruit, n'a pas permis de faire de distribution cette année encore.

3 – Portefeuilles actions et obligations
La gestion actions/obligations a permis de dégager un ensemble de ressources très satisfaisantes, se répartissant en coupons obligataires au niveau de 66 455 €, de dividendes actions pour un montant de 449 630 €, auxquels s'ajoutent des produits nets sur cession d'obligations d'un montant de 950 € et des produits nets sur cessions d'actions pour 49 170 €, soit un total de 566 205 €.

Un incident important doit être mentionné ; le remboursement de l'obligation ICN, initialement prévu pour décembre 2023, a été reporté de 5 ans pendant lesquels aucun intérêt ne sera versé.

4 – Charges
Elles s'élèvent à 519 566 €.

5 – Total produits/charges
En réintégrant la reprise de provisions sur titres ainsi que la différence positive de change, on arrive à un montant de produits de 1 276249 €, ce qui, après charges 519 566 €, permet de dégager un excédent de 756 683 €.

6 – Stratégie d'investissement
Pour des raisons historiques, nous détenons une position très significative en actions DANONE, ce qui constitue un certain risque, qui s'est d'ailleurs matérialisé dans les comptes de l'année précédente. Depuis que le cours de DANONE est remonté à un niveau plus ou moins égal à son cours d'acquisition dans nos comptes, nous procédons à une diversification de nos actifs en vendant des titres DANONE pour aller vers une nouvelle allocation d'actifs qui se met en place progressivement.

Actions d'intérêt général financées par le fonds et indication de leur montant

I – budget v. réalisations

Le Conseil d'Administration du 15 septembre 2022 avait validé un pré-budget de 365 000 €. Le Conseil d'Administration du 10 mars 2023 avait modifié le pré-budget pour établir un budget définitif de 456 150 €. Les réalisations, quant à elles, sont les suivantes :

Actions	Catégories	Pré-budget (09/2022)	Budget (Mars 2023)	Réalisations
CPE + EREA	**Aides financières**	20 000	20 200	37 850
CSE + Lyon Bien commun	**Solidarité**	10 000	18 000	31 600
C.P.C.	**Apprentissage**	180 000	245 000	210 580
A.J.D.	**Initiation**	65 000	60 000	61 583
I.C.M.	**Mutation des enseignements**	2 000	3 150	18 778
ACOLEA	**Inclusion sociale**	30000	36 000	45 460
	Cautions	0		0
SLSB + Dons + US	**Divers**	13 000	27 500	8 241
Sous-total.....		**320 000**	**409 850**	**414 092**
Assurances Honoraires Com. de conseil Salaires + ch. + form Frais financiers Frais déplacement et réception	**Frais de structures**	45 000	46 300	60 556
TOTAL.....		**365 000**	**456 150**	**474 648**

- II – développement des réalisations

Ainsi, les fondations ou associations suivantes ont pu être animées, à savoir :

A – Aides financières

1° - CPE Lyon Monde Nouveau

Ecole d'Ingénieurs (Chimie – Génie des procédés – Sciences du numérique)

La collaboration avec C. P. E. a été maintenue avec la volonté de favoriser la diversité sociale des étudiants recrutés. Cette année, ce sont 9 étudiants en grandes difficultés financières qui ont été sélectionnés par CPE et ont bénéficié de la part du Fonds de dotation de bourses dont le montant total s'est élevé à 22 850 €.

2° - EREA (Etablissement Régional d'Enseignement Adapté) Franche-Comté

Les élèves de l'EREA reçoivent une formation dont l'objectif est l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, qui doit leur permettre d'accéder à une formation en Lycée Professionnel, ou en CFA, conduisant à une qualification de niveau V.

Pour alléger la difficile implication financières des familles et faciliter ainsi la poursuite des études de 14 élèves sélectionnés par le Chef d'Etablissement, le Fonds a accepté de verser un montant total de 15 000 €.

B – Solidarité

1° - Collectif de Solidarité Etudiante Lyon

Dans le prolongement de nos actions antérieures destinées à venir en aide à des étudiants en grande précarité financière, nous avons, cette année encore, soutenus 7 étudiants et avons fourni une aide alimentaire, le tout pour un montant de 23 600 €.

2° - LYON pour le BIEN COMMUN

Cet événement coorganisé par Obole et la Fondation de France Centre-Est permet de soutenir des projets d'intérêt général sur le territoire.

Le Fonds de Dotation a décidé, dans le cadre de cette action, de soutenir 3 projets développés sur la région Rhône-Alpes et entrant directement dans nos objectifs et ce pour un montant total de 8 000 €

C – Apprentissage

- Association COUP de POUCE – 11, rue Auguste Lacroix – 69003 LYON

Notre implication au sein de l'Association COUP de POUCE est de plus en plus importante et notre souhait de la développer davantage dans les années à venir est réel.

Rappelons que l'année précédente, nous avions engagé 118 806 € en soutenant 27 clubs. Cette année, avec l'important soutien des collaborateurs de cette association, nous avons engagé un montant de 210 580 € pour soutenir 43 clubs.

La progression est significative mais encore trop timide à nos yeux comme le prouve le montant budgété pour cette année, 245 000 €, que nous n'avons malheureusement pas pu atteindre. Nul doute que les efforts accomplis par les équipes sur le terrain porteront leurs fruits dans les années à venir.

Notons que la répartition des clubs 2022/2023 s'est faite de la façon suivante :
- 28 sur la région Rhône-Alpes
- 8 sur la région PACA
- 7 sur la région NORD
-

D - Initiation

- Fondation AJD Maurice GOUNON - 3, Montée du Petit Versailles – 69300 CALUIRE

Les actions engagées, telles que mentionnées dans le Conseil du 10 mars 2023, ont été menées à leur terme.

Complémentairement, onze actions – toujours dans le même esprit que les précédentes – à savoir destinées à des enfants entre 3 et 14 ans - ont été montées, ce qui signifie qu'au total le budget a été largement dépassé, ce dont nous nous félicitons puisqu'elles répondent très exactement aux objectifs philanthropiques du Fonds.

En définitive, un montant de 61 583 € a été versé.

E – Mutation des enseignements

- Institut Catholique de la Méditerranée - Projet numérique

Dans le prolongement des actions mises en œuvre au cours des années précédentes, nous avons, cette année encore, soutenu l'ICM dans sa mutation technologique et avons versé à cet organisme la somme de 18 778 € pour compléter ses installations de matériels d'enseignement à distance.

F – Inclusion sociale

- ACOLEA

Notre collaboration avec l'Association ACOLEA - acteur majeur dans le domaine de l'accueil et la prise en charge, notamment d'enfants et d'adolescents dans la Métropole de Lyon et le Département du Rhône – s'est développée tout au long de cette année.

Six actions ont été mises en œuvre avec différents pôles de cette association ;
L'engagement du Fonds de Dotation RE-Connaissance a été de 45 460 €

G – Divers

Le Fonds a versé un montant de 8 240 € se répartissant de la façon suivante :

- Lycée St Louis-St Bruno, atelier aide à l'oralité pour 840 €
- Subvention pour un étudiant étranger pour 2 400 €
- Dons alimentaires pour 5 000 €.

Personnes morales bénéficiant des redistributions du Fonds de Dotation

Aucune personne morale, au cours de l'exercice, n'a bénéficié de redistribution de la part du fonds de dotation.

Compte d'emploi des ressources

Le Fonds de Dotation RE-Connaissance ne fait pas appel à la générosité publique.

Liste des libéralités reçues

Le Fonds de Dotation n'a fait l'objet d'aucune libéralité.

Yves THEVES
Président